

BREXIT

« Au Royaume-Uni, tout est fou et flou »

Les députés britanniques vont re-re-débattre du Brexit ce mercredi. Impossible d'anticiper ce qui va en sortir, explique Iain Begg.

● Philippe LERUTH

À la Chambre des Communes, certains élus doivent avoir l'impression de participer à un remake du film *Un jour sans fin*, dont le héros revit les mêmes événements à l'infini, jusqu'à ce qu'il trouve l'issue favorable. Ainsi en va-t-il du Brexit, dont les députés britanniques vont à nouveau débattre ce mercredi. Pour s'accorder sur un projet alternatif à l'accord déjà proposé à trois reprises en vain, par la Première ministre conservatrice, Theresa May ? « Impossible à prévoir : tout est fou et flou », soupire Iain Begg.

Mardi, tard dans la soirée, les députés ont repoussé les quatre hypothèses qui leur étaient soumises : les deux variantes de maintien d'une union douanière avec l'Union européenne (UE) ; la tenue d'un référendum sur tout accord de divorce ; ou l'arrêt du processus en cas d'absence d'accord à deux jours de la nouvelle date de sortie, le 12 avril.



AFP

Que feront le cent absents ?

Les deux propositions qui ont reçu le plus de voix étaient l'organisation d'un référendum sur tout accord de divorce, et surtout, la proposition du maintien d'union douanière, repoussée par 276 voix contre 273.

Le leader travailliste, Jeremy Corbyn, a aussitôt proposé de la remettre au vote ce mercredi. Avec des chances de succès ?

Mardi, le député conservateur Nick Boles, auteur de la proposition « Norvège + » qui s'en rapprochait, a quitté le parti, « qui n'est prêt à aucune forme de compromis ». Ne restent donc qu'une ou deux voix à trouver ?

« Pas si vite » nuance le pro-

fesseur à l'Institut européen de la London school of economics and social science. « La chambre des Communes compte 649 élus : ils sont donc cent à ne

pas avoir pris part au vote, mardi soir, sur la motion qui recommandait l'union douanière. On ne peut donc tirer aucune conclusion de la marge étroite

May demande un nouveau report

Mardi soir, à l'issue d'un très long conseil des ministres, Theresa May a annoncé vouloir réclamer aux dirigeants européens un nouveau report du Brexit, « aussi court que possible » et qui prendra fin lorsque les députés britanniques auront adopté un accord de divorce.

La dirigeante conservatrice a aussi appelé le leader de l'opposition travailliste Jeremy Corbyn à venir « s'asseoir » avec elle « pour essayer de trouver un plan » qui pourra franchir l'étape du parlement. Plus tard dans la soirée, on apprenait que Jeremy Corbyn acceptait cette rencontre pour tenter de sortir de l'impasse.

« Une centaine de députés n'ont pas pris part au vote de mardi, sur l'union douanière. »

sur cette proposition », explique Iain Begg.

Une loi contre le « No Deal » ?

Les votes des députés de la semaine dernière et de ce mardi ne sont qu'indicatifs : « là aussi c'est de l'inédit », note l'analyste.

Alors que l'Europe s'impatiente, Theresa May a réuni son gouvernement ce mardi. La Première ministre compte présenter pour la quatrième fois son projet de traité de sortie de l'UE, « mais rien n'est moins sûr : des ministres s'y opposent ». Et pourquoi trouverait-elle au quatrième essai une majorité qu'elle a déjà échoué à mobiliser trois fois ?

« Une élue travailliste a, elle, annoncé le dépôt d'une proposition de loi contre la sortie sans accord, reprend Iain Begg. Si cette loi est votée, et sous réserve ensuite d'approbation par la chambre des Lords, elle interdirait le "No-deal". Et elle forcerait Theresa May à solliciter de l'Europe le report à bien plus tard du Brexit ».

On peut comprendre que les Britanniques... n'y comprennent plus rien ! ■

24 HEURES

FRANCE

La « mamie manifestante » en convalescence

Geneviève Legay, 73 ans, la militante niçoise d'Attac blessée lors d'une charge de police lors d'une manifestation interdite de gilets jaunes, a quitté le département de la médecine d'urgence ce mardi pour intégrer une unité de convalescence de l'hôpital.

EUROPE

Quatre milliards dans des projets d'infrastructure

La Commission européenne a annoncé ce mardi un investissement de quatre

milliards d'euros, huit avec les cofinancements nationaux, en faveur de projets d'infrastructure, dans des domaines comme le transport ou la santé, répartis dans dix États-membres.

SAINT-PÉTERSBOURG

Procès de l'attentat du métro

Onze personnes accusées d'être impliquées dans l'attentat qui avait fait 15 morts dans le métro de Saint-Petersbourg le 3 avril 2017 ont plaidé non coupables mardi à l'ouverture de leur procès. Cet attentat à la bombe avait fait 15 morts et près de 70 blessés. Son auteur présumé, Akbarjon Djalilov, 22 ans originaire du Kirghizstan, avait été tué dans l'explosion.

ALGÉRIE

Abdelaziz Bouteflika a finalement démissionné

Le président algérien Abdelaziz Bouteflika a informé le Conseil constitutionnel de sa démission « à compter d'aujourd'hui » mardi, ont annoncé les médias officiels algériens, hier dans la soirée. Un peu plus tôt, à l'issue d'une réunion de hauts gradés de l'armée, le chef d'état-major, le général Ahmed Gaïd Salah, avait demandé que soit « appliquée immédiatement » la procédure constitutionnelle permettant d'écarter le chef de l'État



Complètement lâché par l'armée, Bouteflika a finalement démissionné dès hier.

du pouvoir. L'armée algérienne considérait non authentique le communi-

qué présidentiel annonçant le 1^{er} avril la démission du président Abdelaziz Bouteflika avant la fin de son mandat, estimant qu'il n'émane pas du chef de l'État mais « d'entités non constitutionnelles et non habilitées », semblant cibler l'entourage de Bouteflika.

Le général Gaïd Salah, longtemps un fidèle du président, avait dénoncé le rôle d'individus ayant pour « seul souci la préservation de leurs intérêts personnels étroits ». ■